



## Les étapes clés

- 1 Analyser votre demande
- 2 Analyser le fonctionnement de votre collectivité
- 3 Observer et analyser le travail réel sur le terrain
- 4 Elaborer le diagnostic
- 5 Préconiser des actions de prévention

Centre de Gestion du Puy-de-Dôme

7 rue Condorcet - CS 70007  
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél : 04 73 28 59 80  
Site internet : [cdg63.fr](http://cdg63.fr)



Mise à jour : Août 2018

## INTERVENTION ERGONOMIQUE EN COLLECTIVITE TERRITORIALE

L'ergonomie est une discipline scientifique dont l'objectif est d'optimiser la situation de travail en alliant efficacité et protection de la santé. Son but est de comprendre le comportement humain en situation pour adapter les moyens utilisés, les outils et l'environnement.

Elle prend en compte tout ce qui peut influencer la réalisation du travail, sans se limiter aux dimensions du poste : la répartition des tâches, les consignes, les flux, les espaces, l'organisation du travail, les relations, les marges de manœuvre permises...

Elle met en relief les contraintes nuisibles à la santé, à la sécurité et à l'efficacité du travail mais également les forces et les marges de manœuvre sur lesquelles il sera possible d'agir.



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Puy-de-Dôme

